

PRINCIPAUX CONSEILS À L'INTENTION DES MONITEURS SPORTIFS AU SUJET DES MÉDIAS SOCIAUX

Nos athlètes face aux réseaux sociaux

Cette notice repose entre autre sur le guide « Facebook & Co. : être au top en toute sécurité » de Swiss Olympic



Pourquoi ce sujet est-il si important ?

- Les nouveaux médias servent d'une part à l'information et à l'orientation ; d'autre part, ils offrent à chacun une plate-forme ainsi que de remarquables opportunités pour se présenter.
- Les commentaires irréfléchis peuvent s'y propager extrêmement vite.
- Un moyen efficace pour se présenter face à ses sponsors ou pour en gagner de nouveaux.
- Aujourd'hui, les jeunes athlètes ne sont pas célèbres, mais demain ?
- Plus un athlète est connu, plus il doit faire preuve de compétence dans l'utilisation des réseaux sociaux. L'enjeu consiste à compartimenter intelligemment son emploi du temps.
- Sur le Web, les informations personnelles sortent très rapidement de la sphère privée.

Quel peut-être le résultat ?

Lorsqu'une personne est constamment importunée sur Internet ou via les téléphones portables, on parle de « cyber-mobbing » (« cyber-harcèlement »). Il peut en résulter de profonds traumatismes psychiques. Lorsqu'une personne est victime de cyber-mobbing, le principe suivant s'impose, selon la formule : « Stopper, bloquer, en parler ! »

Stopper : ignorer les actes de harcèlement, ne pas répondre

Bloquer : bloquer ou supprimer les cyberharceleurs

En parler : en parler à une personne de confiance

Autres risques sur Internet :

- Sur le Web une fois, sur le Web toujours. Tout ce qui est fait sur le Web laisse des traces et ne peut, en principe, être totalement effacé.
- Les sportifs qui se présentent de manière désavantageuse sur les réseaux sociaux nuisent à leur propre personne et à leur sport.
- Les vidéos et les images privées de caractère négatif circulent sur le Web.

Conseils et astuces pour les moniteurs

- Débattre avec les athlètes des événements de l'actualité liés au sport et aux réseaux sociaux
- Faire circuler les conseils suivants :
 - « Réfléchis avant de publier »
 - Ne pas rédiger de message sous le coup de la colère, de l'offense ou de la tristesse.
 - Les photos privées doivent le rester
 - Montrer des photos des compétitions
 - Rechercher régulièrement son propre nom sur les moteurs de recherche, et réagir le cas échéant
 - Ne pas subir la pression face à des commentaires négatifs

- Fixer un code de conduite/des règles pour l'école/le club/l'équipe :
 - Fixer clairement les règles quant aux créneaux horaires autorisés pour l'utilisation des nouveaux médias pendant l'entraînement
 - Ne pas rédiger de commentaires négatifs sur d'autres personnes via les réseaux sociaux
 - Ne pas poster de photos d'autres personnes sans leur autorisation (punissable !)

Que faire en cas de problème ?

- **Étape 1**
Détecter les signaux au cours de l'entraînement et en parler avec les autres moniteurs
- ↳ **Étape 2**
Faire part de ses observations respectives et décider ensemble de la suite à donner. En fonction du degré de danger, passer à la deuxième étape.
- ↳ **Étape 3**
Mener des entretiens ciblés et prendre des décisions en conséquence
- ↳ **Étape 4**
Impliquer les parents
- ↳ **Étape 5**
Soliciter / faire appel à l'environnement externe
(www.projuventute-conseils-aux-parents.ch → Adresses utiles)

* Source et informations complémentaires : coolandclean.ch, feuille d'information « Cyber-mobbing »

Ce qui est interdit sur le Web :

- Pornographie interdite (pédophilie, sodomie, violence : art. 197 CP)
- Les formes de représentation cruelles de la violence à l'encontre des humains et des animaux (p. ex. mise à mort, torture : art. 135 CP)
- Pornographie (fait de la rendre accessible à une personne de moins de 16 ans, art. 197 CP)
- Téléchargement ascendant (partage de fichiers) de contenus protégés par droits d'auteur (Loi sur le droit d'auteur)

Liens et informations complémentaires en un coup d'œil

Matériel d'aide de Swiss Olympic

- Guide « Facebook & Co. : être au top en toute sécurité »
Commande sur formation@swissolympic.ch
- Cours sur les médias à l'intention des jeunes. Module spécial sur les réseaux sociaux dans le sport
www.swisscom.ch/fr/internet-a-lecole
- Feuille d'information « Cyber-mobbing »
www.coolandclean.ch/fr

Questions juridiques

- Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI)
www.cybercrime.admin.ch

Informations complémentaires et adresses de contact

- Jeunesse et médias : Programme national de promotion des compétences médiatiques
www.jugendundmedien.ch/fr
- Point de rencontre pour les parents autour du thème des compétences médiatiques
www.swisscom.ch/fr/mediafute
- Informations, liens et conseils
www.saferinternet.fr
- Aide et conseils par téléphone, SMS ou en ligne (Pro Juventute)
www.147.ch

National Supporter



Leading Partners

